



ACTE D'AUTORISATION
Autorisation de l'Union - Famille de produits

Vu l'avis du Comité d'avis sur les produits biocides:
Vu le RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2020/704:

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. La famille de produits biocides:

INSECTICIDES FOR HOME USE - Famille de produits est autorisé conformément à l'article 43 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 31/05/2030. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:

Agrobiothers Laboratoire
Route des Platières 321
FR 71290 CUISERY

Numéro de téléphone: +33 3 85 32 28 40 (du responsable de la mise sur le marché)

- Nom commercial de la famille de produits: INSECTICIDES FOR HOME USE - Famille de produits
- Numéro d'autorisation de la famille de produits: EU-0021035-0000
- Forme sous laquelle le produit est présenté:
 - o AE - générateur aérosol
- Nom et teneur de chaque principe actif:

Permethrine (CAS 52645-53-1): 0.177 % Isopropyle (S-(E,E))-11-méthoxy-3,7,11-triméthylododéca-2,4-diénoate (CAS 65733-16-6): 0.00225 %

- Substance(s) préoccupante(s):



Propan-2-ol (CAS 67-63-0): 3.33475 % n-butane (CAS 106-97-8): 63.458 % propane (CAS 74-98-6): 16.271 % isobutane (CAS 75-28-5): 4.068 %
--

- Type de produit et usage en vue duquel le produit est autorisé :

18 Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes Uniquement autorisé comme spray insecticide domestique pour des meubles et du textile domestique non lavables, tels que les tapis, moquettes et fauteuils.
--

§2. Fabricant des produits de la famille et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant INSECTICIDES FOR HOME USE - Famille de produits:
Agrobiothers Laboratoire , FR
- Fabricant Perméthrine (CAS 52645-53-1):
LIMARU NV, BE (Acting for Tagros Chemicals India Private Limited, IN)
- Fabricant Isopropyle (S-(E,E))-11-méthoxy-3,7,11-triméthylododéca-2,4-diénoate (CAS 65733-16-6):
BABOLNA BIOENVIRONMENTAL CENTRE LTD , HU

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation de la famille de produits:

- Cette famille de produits se compose de 1 meta SPC.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.
- En ce qui concerne la substance non active «nitrométhane» contenue dans cette famille de produits, il n'a pas été possible, au cours de la période d'évaluation de la demande, de conclure si elle satisfait aux critères scientifiques pour la détermination des propriétés perturbant le système endocrinien, tels que définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission (3). Il convient donc de poursuivre l'examen du nitrométhane. S'il est finalement conclu que le nitrométhane est considéré comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, la Commission examinera si l'autorisation de l'Union pour cette famille de produits doit être annulée ou modifiée conformément à l'article 48 du règlement (UE) no 528/2012.

Bruxelles,

Autorisation de l'Union - Famille de produits, avec effet rétroactif à partir du 16/06/2020, le



SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Direction générale Environnement
EUROSTATION ? BLOC II, Place Victor Horta 40 bte 15, B - 1060 Bruxelles

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,

Celhoofd cel biociden - Chef de cellule de la cellule biocides
Lucrece Louis

06/07/2020 12:19:29